



# TOURNOI DES FAMILLES 2026

## Règlement

(Le terme générique de « joueur » inclut masculins et féminines.)

### Article 1 :

La section Tennis de Table de l'Entente Sportive de Nanterre organise un « tournoi des Familles », par équipes de 2, le samedi 28 mars 2026 de 14h à 18h à la salle de tennis de table – Gymnase Paul Eluard – 24 rue Salvador Allende à Nanterre.

### Article 2 :

Pour y participer, l'un des joueurs doit être adhérent à la section Tennis de Table au cours de la saison 2025/2026.

Le 2e joueur doit avoir un lien de parenté avec l'adhérent mais ne doit pas être lui-même adhérent à la section Tennis de Table de l'ES Nanterre.

Exceptionnellement, une dérogation pourra être accordée par les organisateurs pour celles et ceux qui en feront la demande.

### Article 3 :

Pour s'inscrire, chaque participant devra apporter un objet emballé d'une valeur de moins de 10 euros (soient 2 lots par équipe). Ceux-ci serviront de récompenses.

A la fin du tournoi, les vainqueurs choisiront en 1<sup>er</sup> leur lot, puis les finalistes, puis les 3èmes, etc.

### Article 4 :

La formule du tournoi sera organisée en fonction du nombre de paires inscrites.

Chaque partie se déroule en 33 points. Les 2 premiers joueurs s'affrontent jusqu'à ce qu'un des deux atteigne 11 points. Puis, tout en gardant ce score, les 2 autres jouent jusqu'à ce qu'un des deux atteigne 22 points. Enfin, toujours en gardant ce 2e score, les 2 paires s'affrontent en double jusqu'à 33 points.

L'équipe vainqueur est celle qui atteindra les 33 points en premier.

### Article 5 :

Chaque joueur jouera avec une raquette de type « Hardbat » ou « SandPaper » fournie par la section.

### Article 6 :

Les engagements des équipes devront parvenir à Stéphane, entraîneur de la section Tennis de Table, le jeudi 26 mars 2026 au plus tard.

Se dépenser...

Se détendre...

Passer un bon moment tous ensemble...